

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Champ d'application et définitions

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes commandes passées par le Client auprès de BE YOUR GUEST SPRL et à tous les contrats de vente, en ce compris toute prestation de service accessoire. Ces conditions générales de vente excluent, à défaut d'acceptation écrite de la part de BE YOUR GUEST SPRL, toutes les conditions générales et particulières d'achat du Client.

Le Client est défini comme étant la personne représentant valablement une personne morale ou sa propre affaire ou encore un consommateur au sens de l'article I.1, 2° du Code de droit économique et marquant son accord sur le bon de commande, offre ou contrat de services émis par BE YOUR GUEST SPRL.

Le cas échéant, les présentes conditions générales de vente sont, complétées par les conditions particulières spécifiées entre les parties. En cas de divergences ou d'incohérences entre les conditions générales et les conditions particulières, ces dernières prévalent sur les présentes conditions générales.

Sauf preuve contraire, le Client reconnaît avoir reçu un exemplaire des présentes conditions générales de vente et en avoir pris connaissance.

Si l'une des dispositions des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable ou invalidée pour une quelconque raison, cette invalidité ou inapplicabilité n'affectera pas l'application ou la validité des autres dispositions des conditions générales de vente.

Le fait que BE YOUR GUEST SPRL ne se prévale pas, à un moment donné, des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation de sa part à se prévaloir ultérieurement desdites conditions.

2. Offre, commande, contrat de service

La commande, le contrat de service expriment le consentement du Client de manière irrévocable.

Le bon de commande, le contrat de service précisent au minimum et de manière ferme, le service (détail et objet des prestations, modalités pratiques d'exécution, conditions de paiement, délai de réalisation, etc.).

Les tarifs indiqués dans les offres de BE YOUR GUEST SPRL restent valables pour une durée de trente (30) jours suivant la date du devis, sauf stipulation contraire.

BE YOUR GUEST SPRL n'est liée par une demande de prestation que lorsqu'elle réceptionne l'accord du Client indiqué en toutes lettres sur l'offre de services.

L'acceptation de l'offre de service, traduite par la signature du Client, vaut contrat.

Toute annulation, modification de commande ou du contrat de service par le Client doit être notifiée par lettre recommandée au siège social de de la société BE YOUR GUEST SPRL ou par courriel avec accusé de réception et de lecture à l'adresse suivante : isabelle@beyourguest.be

3. Les services en matière d'organisation d'évènements

BE YOUR GUEST SPRL propose un service d'accompagnement des jeunes mariés ainsi que de leur famille dans l'organisation et la coordination de leur mariage.

BE YOUR GUEST SPRL est également active dans le domaine de l'organisation d'évènements tant pour les particuliers que pour les entreprises.

BE YOUR GUEST SPRL offre également des services de coaching en organisation tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Les prestations de BE YOUR GUEST SPRL se déroulent en diverses étapes : la création, la conception, la planification, la coordination, l'organisation, la réalisation, voire la répétition et enfin, la finalisation.

BE YOUR GUEST SPRL veille à ce que toute personne prenant part à l'exécution des prestations soit titulaire de la qualification et de l'expérience professionnelle requises pour l'accomplissement des tâches qui lui sont assignées.

BE YOUR GUEST SPRL sera seule responsable du personnel exécutant ces tâches.

4. Obligations du Client

En cas de modification de contrat ou de la date d'exécution des prestations ou d'annulation de rendez-vous, le Client informera BE YOUR GUEST SPRL par courriel et au minimum 15 jours avant le début de la prestation. À défaut, 50% du montant des prestations non décommandées dans le délai, restera dû à savoir, exigible de plein droit et sans autre formalité.

De même, si BE YOUR GUEST SPRL se trouve dans l'impossibilité d'assurer ses prestations comme convenu (hors cas fortuit ou force majeure) et si le rendez-vous n'est pas décommandé 15 jours au préalable, BE YOUR GUEST SPRL sera tenue de proposer au Client, endéans les 15 jours, une nouvelle date ainsi qu'une réduction de 20 % sur le montant de la facture.

Le Client doit veiller à ce que BE YOUR GUEST SPRL reçoive en temps utile tous les renseignements, pièces et documents nécessaires (p.ex. nombre d'invités, ambiance, décoration souhaitées etc) ; faute de quoi, BE YOUR GUEST SPRL sera déchargée de toute responsabilité en cas de mauvaise exécution ou traitement du dossier.

Le Client s'engage à honorer les prestations de BE YOUR GUEST SPRL selon les tarifs convenus et à conclure les contrats négociés par cette dernière avec les fournisseurs.

5. Prix et modalités de paiement

Le prix s'entend pour les fournitures et/ou services délivrés en Belgique, frais de déplacement, d'hébergement et TVA compris.

Un acompte de 50 % du montant total de la commande sera réclamé à l'entame du dossier.

Sauf convention écrite contraire, les factures (soldes) sont payables dans les 30 jours suivant la finalisation de l'évènement, en euros et au siège social de la société.

Les factures sont payables par virement électronique sur le compte de BE YOUR GUEST SPRL

IBAN BE73 3631 7633 8360 BIC BBRUBEBB

Le non-paiement d'une facture à l'échéance entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'exigibilité immédiate de toute somme due par le Client, quelles que soient les modalités de facilité de paiement octroyées auparavant.

À défaut d'un paiement à son échéance, BE YOUR GUEST SPRL se réserve le droit de suspendre les prestations en cours sans préavis ni indemnités et sous réserve de tous droits.

6. Durée et fin du contrat

Sauf convention écrite contraire, les contrats émis sont conclus pour des prestations ponctuelles et prennent fin lorsque les parties ont exécuté l'ensemble de leurs obligations.

Chacune des parties peut mettre fin au contrat :

— Immédiatement, sans préavis ni indemnité et sans recours préalable à une juridiction en cas de manquement grave aux présentes conditions générales. Est considéré comme manquement grave le non-respect des obligations respectives des parties, le défaut de paiement, la faute professionnelle, le défaut de prévoyance, la négligence etc.

— Immédiatement, sans préavis ni indemnité et sans recours préalable à une juridiction en cas de force majeure qui fait obstacle à l'exécution du contrat depuis plus de trente (30) jours.

7. Droit de rétractation

Lorsque le Client est un consommateur et que le contrat est conclu sans la présence physique de BE YOUR GUEST SPRL et du consommateur, ce dernier dispose d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours conformément au prescrit de l'article VI. 47 du Code de droit économique.

Dans ce cas, aucune prestation ne peut être effectuée pendant ce laps de temps. Si le consommateur souhaite que les prestations commencent avant l'expiration de ce délai, il en fait la demande expresse et écrite auprès de BE YOUR GUEST SPRL. Si le consommateur décide de faire usage de son droit de rétractation après que les prestations aient été entamées, celui-ci sera redevable d'une indemnité proportionnelle à ce qui aura été fourni par l'entreprise jusqu'au moment où celle-ci a été informée de l'utilisation du droit de rétractation. Conformément à l'article VI. 51 du Code de droit économique, le montant sera calculé sur base du prix fixé au contrat.

Afin d'exercer son droit de rétractation, le consommateur devra faire une déclaration dénuée de toute ambiguïté exposant sa décision d'annuler le contrat conclu avec BE YOUR GUEST SPRL à l'adresse suivante : isabelle@beyourguest.be

8. Retard de paiement – Clause pénale

Toute somme impayée à son échéance sera majorée, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'intérêts de retard conventionnels d'un montant annuel de 12 % à partir de la date d'échéance de la facture jusqu'au complet paiement.

Toute somme impayée à son échéance entrainera la déduction de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une indemnité forfaitaire d'un montant total de 15 % de la somme en principal, intérêts et frais, avec un montant minimum de 100 euros, sans préjudice des frais éventuels de justice.

9. Rupture unilatérale du contrat – Clause pénale

En cas de résiliation unilatérale de toute vente par le Client, hors les circonstances prévues dans les présentes conditions générales de vente à l'article 6 et 7, celui-ci est redevable à BE YOUR GUEST SPRL, à titre d'indemnité de dédit, d'une somme égale à 20 % du montant total de la commande.

Clause de réciprocité : sauf cas de force majeure, dans l'éventualité où BE YOUR GUEST SPRL resterait en défaut d'exécuter toute obligation de la convention causant préjudice au Client agissant à des fins non-professionnelles, BE YOUR GUEST SPRL sera, après réception d'une mise en demeure à laquelle elle n'a pas donné suite pendant quinze jours, redevable au Client **consommateur** d'une indemnité égale à 20 % du montant total de la commande.

10. Garanties et responsabilité

BE YOUR GUEST SPRL s'engage à apporter tout le soin nécessaire à l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Client. BE YOUR GUEST SPRL s'oblige tout particulièrement à ne travailler qu'avec du personnel qualifié et déclaré. BE YOUR GUEST SPRL exerce ses activités dans les règles de l'art et en respectant le secret professionnel.

BE YOUR GUEST SPRL n'est tenue qu'à une obligation de moyen, sa responsabilité ne pourra être engagée que pour un défaut de négligence, de prévoyance, de précaution ou d'incompétence dûment établi (faute essentielle et déterminante).

De plein droit et sans formalité, la responsabilité de BE YOUR GUEST SPRL sera déchargée en cas d'événement ne permettant pas la poursuite normale de ses prestations, engendrant un retard, ou plus généralement, par un cas de force majeure. Il est entendu par « cas de force majeure » tout événement imprévisible ou irrésistible ou extérieur, ces trois critères étant alternatifs.

Il en va de même en cas d'omissions, d'inexactitudes résultant de renseignements erronés transmis par le Client ou par un tiers.

BE YOUR GUEST SPRL ne sera tenue à aucune indemnisation pour les dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres qui seraient la conséquence directe ou indirecte des dommages causés suite à la défaillance des services de BE YOUR GUEST SPRL.

Les partenaires commerciaux sont sélectionnés avec le plus grand soin. Si malgré tout, le Client devait être déçu par leur(s) prestation(s), BE YOUR GUEST SPRL refuse le paiement d'une quelconque pénalité ou indemnité à ce titre.

11. Propriété intellectuelle

Les créations (œuvre écrite, orale, création esthétique, œuvre graphique et plastique, photographies, logiciels, logos, création publicitaire etc.) de BE YOUR GUEST SPRL sont protégées par la législation en matière de propriété intellectuelle et restent sa propriété pleine et entière, sauf disposition expresse en sens contraire.

Ces créations ne peuvent être utilisées par le Client que dans le cadre des conventions qui ont été conclues synallagmatiquement et uniquement sur le territoire belge, sauf autorisation expresse en sens contraire.

Le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter ou de modifier, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports informatiques, écrits ou autres ressources mis à disposition sans l'accord préalable et écrit de BE YOUR GUEST SPRL

BE YOUR GUEST SPRL déclare être titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs aux produits et aux services commercialisés et mis à disposition du Client ou d'avoir obtenu du tiers propriétaire un droit d'usage régulier de ces derniers.

12. Confidentialité et protection des données à caractère personnel

BE YOUR GUEST SPRL s'engage, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, à respecter le secret professionnel et à faire montre de dignité, de probité et de délicatesse.

L'ensemble des données à caractère personnel collectées dans le cadre des prestations de services visées par les présentes conditions générales est traité conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, à la législation européenne et tout particulièrement au Règlement général sur la protection des données (Règlement 2016/679, le « RGPD »).

Ces données sont conservées uniquement pour des actions spécifiques liées aux missions confiées à BE YOUR GUEST SPRL et ne sont, en aucun cas, transmises à des tiers à des fins de marketing.

Le Client dispose de la possibilité :

- de s'opposer, sur simple demande et gratuitement, au traitement de ses données personnelles à des fins de marketing direct ;
- d'accéder, gratuitement, aux données le concernant conservées par le prestataire et d'obtenir rectification des données qui seraient incomplètes, inexactes ou non pertinentes.
- de s'opposer, pour des raisons sérieuses et légitimes, à ce que les données conservées fassent l'objet d'un traitement.
- d'exiger la suppression des données personnelles transmises.

Toute demande concernant ce qui précède doit être adressée par écrit au siège social de la société : avenue du Val d'Or, 80 à 1150 Bruxelles, soit par courriel à l'adresse électronique suivante : isabelle@beyourguest.be

BE YOUR GUEST SPRL peut divulguer à des tiers des informations personnelles sur requête de toute autorité légalement autorisée à en faire la demande. BE YOUR GUEST SPRL peut également les divulguer si cette transmission est requise, en toute bonne foi, pour se conformer aux lois et règlements, pour protéger ou défendre ses droits ou ses biens.

13. Contestations

Les contestations relatives aux prestations commandées doivent être introduites dans les huit (8) jours ouvrables (date du cachet postal faisant foi) suivant l'exécution et ce, par lettre recommandée adressée au siège social de BE YOUR GUEST SPRL, sous peine d'irrecevabilité.

Les contestations relatives aux factures doivent également être formulées par écrit dans un délai de huit (8) jours à dater de la réception de la facture (date du cachet postal faisant foi), au siège social de BE YOUR GUEST SPRL sous peine d'irrecevabilité.

14. Clause de médiation

Les parties conviennent que tout désaccord ou différend relatif aux présentes conditions générales de vente ou découlant de leur interprétation ou de leur application sera soumis à une médiation.

À cet effet, les parties s'engagent à participer à au moins une rencontre de médiation en y déléguant une personne ayant pouvoir de décision.

Le médiateur sera choisi par les parties dans l'arrondissement judiciaire de leur choix.

15. Tribunal compétent et droit applicable

Le contrat de vente et les présentes conditions générales sont régis par le droit belge, sans préjudice, pour le Client agissant à des fins non professionnelles, de la protection que lui assurent les dispositions impératives du droit qui serait applicable en l'absence de cette clause, conformément à l'article 6, paragraphe 2, du règlement n°593/2008.

Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation de ces conditions générales de vente qui ne peut être résolu à l'amiable, est soumis à la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, sauf si le Client agit à des fins non professionnelles, auquel cas, le litige est soumis, au choix du demandeur, à la compétence des juridictions désignées par l'article 624, 1^{er}, 2^e ou 4^e du Code judiciaire.